



RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

Région de Maradi | Mars 2021

Chiffres clés:

Incidents de protection

- 58 Incidents de protection rapportés
- 90 Personnes touchées.
- 05 cas atteintes aux droits des enfants
- 08 cas de VBG

Nouveaux arrivés du Nigéria

- 560 Ménages
- 2586 Personnes

Mouvement de retour de PDI

- 13 Ménages
- 61 personnes

Sensibilisations

- 3238 personnes touchées

Référencement des PBS

- 124 PBS identifiées et référées

I. Aperçu de l'environnement sécuritaire et de protection

En cette fin du premier trimestre de l'année 2021, la situation sécuritaire reste préoccupante dans la région de Maradi, en raison des attaques régulières conduites par des groupes armés non étatiques (GANEs) dans les villages et hameaux frontaliers ; entraînant des vols de bétail, des enlèvements, des agressions physiques et même des assassinats. Au total, 30 incursions des GANEs ont été enregistrées en mars 2021. En 2020, à la même période, la situation sécuritaire était certes volatile ; mais de loin moins inquiétante (10 incursions enregistrées en mars 2020, contre 30 en mars 2021). Le département de Madarounfa reste le plus affecté, notamment dans sa bande sud et sud-ouest, avec les communes de Gabi et Safo qui sont au cœur de cette turbulence sécuritaire.

Les effets néfastes induits par cette insécurité sont entre autres, la réduction de l'espace humanitaire, avec l'imposition de l'utilisation d'escortes armées ou militaires par les autorités compétentes dans certaines zones de la région ; ce qui restreint l'accès à certaines organisations humanitaires. Par ailleurs, les exactions des GANEs à l'encontre de la population civile ont eu pour conséquences des déplacements forcés de populations. Dans la commune de Safo, ces déplacements forcés ont atteint un seuil critique et inquiétant, avec la désertion de six (06) villages (à l'exception de quelques rares ménages) dans ce trimestre. En somme, 156 ménages de 1343 personnes déplacées internes ont été enregistrés en mars 2021. Cette situation, cumulée avec les mouvements des réfugiés en provenance du Nigéria, repose avec une grande acuité la problématique humanitaire dans la région de Maradi.

II. Contexte opérationnel

Le contexte opérationnel du mois de Mars 2021 a été marqué par :

- La poursuite des patrouilles des FDS dans les départements de Guidan Roudji et Madarounfa ;
- La poursuite des incursions des GANEs dans les départements de Guidan Roudji et Madarounfa ;
- La poursuite des mouvements de populations réfugiées ;
- Les déplacements internes de populations.

III. Mouvements de populations

Le mois de Mars 2021 a été caractérisé par 06 types de mouvements, à savoir les nouveaux arrivants du Nigéria, les mouvements pendulaires des réfugiés, les mouvements inter villages des réfugiés, les personnes déplacées internes, les mouvements de retour des PDI dans leurs villages d'origines et enfin les retournés du Nigéria.

a. Nouveaux arrivants du Nigéria

En large hausse par rapport au mois précédent, le mois de Mars totalise 560 ménages de 2586 nouveaux arrivants, soit 111 hommes, 576 femmes, 1029 filles et 870 garçons ; contrairement aux 95 ménages de 585 personnes enregistrés en Février. En 2020, à la même période, les nouveaux arrivants du Nigéria se chiffraient à 89 ménages de 451 personnes ; un chiffre loin en deçà de celui de mars 2021. Le nombre élevé de nigériens ayant fui leurs résidences habituelles témoigne de la fragilité de la sécurité dans les Etats fédérés de Zamfara, Katsina et surtout Sokoto d'où ils sont issus.

Ils proviennent en particulier des villages de Tara, Achabanza, Zamiya Garin Idi, Zongon Mallam, Rambadawa, Garin Labo, Gatawa, Zangon Rambadawa, Garin Mai Gaya Araga Dan Guiwa, Garin Wanda, Garin Damo, Maguira etc. suite aux incursions répétitives des GANes dans leurs localités d'origines. Notons que ces réfugiés ont été majoritairement accueillis dans les communes de Guidan Roudji, Guidan Sori et Tibiri. Le département de Madarounfa a quant à lui accueilli 11 ménages de 65 nouveaux arrivants, soit 04 hommes, 11 femmes, 26 filles et 24 garçons, répartis dans les villages de Djirataoua, Gabi, Doutsin Bégoua, et Garin Magé. Aussi, est-il important de noter que dans l'espoir de bénéficier de l'assistance humanitaire, certains réfugiés effectuent des mouvements spontanés vers les villages d'opportunités.

En lien avec la satisfaction des besoins alimentaires, il a été relevé des cas de « sexe de survie » sur le village d'opportunité de Chadakori. Les premiers entretiens réalisés avec quelques femmes concernées ont mis en exergue la précarité comme motif d'une telle pratique, épinglant du coup les retards dans la distribution des vivres. Il est donc urgent d'approfondir les investigations pour comprendre l'ampleur de ce phénomène, ses déterminants ainsi que les catégories de populations concernées, afin d'envisager des mesures permettant de préserver la dignité des candidates.

b. Mouvements pendulaires (allers et retours) des réfugiés

Pour des raisons d'ordre social et de recherche de moyens de subsistance, ce sont 235 ménages de 912 réfugiés qui ont quitté le Niger pour se rendre au Nigéria, au cours du mois de mars. De façon désagrégée, il s'agit de 53 hommes, 241 femmes, 336 filles et 282 garçons ayant quitté principalement les villages d'opportunités et des villages de la commune de Guidan Roudji, qui se sont rendus dans leurs localités d'origines, relevant majoritairement de l'Etat de Sokoto, malgré la persistance de l'insécurité due aux activités des GANes.

Cette instabilité sécuritaire, a contraint au cours du même mois plusieurs ménages à reprendre la direction du Niger. Au total, 834 ménages de 4303 personnes dont 235 hommes, 928 femmes, 1623 filles et 1517

garçons ont effectué un mouvement pendulaire « retour au Niger ». Les attaques des villages de Tabkin Hili, Tara, Dogon Hannou (commune de Sabon Birni, Etat de Sokoto), entre autres, au cours desquelles des violations graves des droits humains ont été perpétrées (assassinats, viols, incendie volontaire, etc.) ont en effet entraîné une vague de mouvements vers les villages de la région de Mardi, principalement dans les communes Guidan Sori, Guidan Roudji et Tibiri.

D'une manière générale, en comparant ces chiffres des mouvements pendulaires (1069 ménages de 5215 pour le mois de mars) avec ceux du mois de Février (792 ménages de 2440 personnes), on se rend compte que le mois de mars a plus que doublé celui de Février. Ceci renseigne sur le degré d'activisme des GANes au Nigéria et met en évidence la dégradation du contexte sécuritaire dans ce pays voisin. Les mouvements des réfugiés vers le Niger viennent renforcer la promiscuité dans les villages d'accueil, de même qu'ils rendent la satisfaction des besoins alimentaires plus difficiles. La conjugaison de ces deux facteurs peut faire le lit aux abus et autres violations des droits humains.

c. Mouvements inter villages des réfugiés au Niger

Pour ce mois de Mars 2021, 1218 ménages de 3382 personnes constitués de 164 hommes, 1161 femmes, 1155 filles et 902 garçons, ont effectué des mouvements inter-villages entre les communes de Guidan Roudji, Chadakori, Tibiri et Guidan Sori. De par leur ampleur, ces mouvements ont plus que dépassé ceux du mois de Février qui ont concerné 442 ménages de 1331 réfugiés. Ces déplacements ont généralement des motifs communs, à savoir des raisons d'ordre social (Visites à des proches parents et connaissances, mariages, baptêmes, condoléances) et la recherche des moyens de subsistance.

Le monitoring de ce type de mouvement a permis de relever que la recherche des moyens de subsistance se traduit dans bien des cas par une pratique réprimée par la législation nigérienne qu'est la mendicité ; en plus des risques de protection auxquels elle expose les femmes et les enfants, mais aussi de la privation des enfants de certains droits fondamentaux tel que l'éducation.

d. Déplacements internes de populations (PDI)

En lien avec les incursions répétitives des GANes dans la région de Maradi, 156 ménages de 1343 personnes, dont 137 hommes, 241 femmes, 495 filles et 470 garçon ont quitté les villages des communes de Gabi, Safo, Dan Issa, Madarounfa, Guidan Sori et Sarkin Yamma, au cours du mois de mars, pour trouver refuge dans les communes de Gabi, Dan Issa, Guidan Roudji, Chadakori, Tibiri, et Sarkin Yamma. Il importe de signaler que c'est surtout la désertion du village de Garin Mai Guiya, suite aux attaques répétées des GANes, qui a augmenté de manière substantiel le chiffre des déplacés internes.

Les déplacements internes enregistrés en mars restent toutefois en deçà de ceux du mois de Février 2021 qui ont entraîné 406 ménages de 2072 personnes.

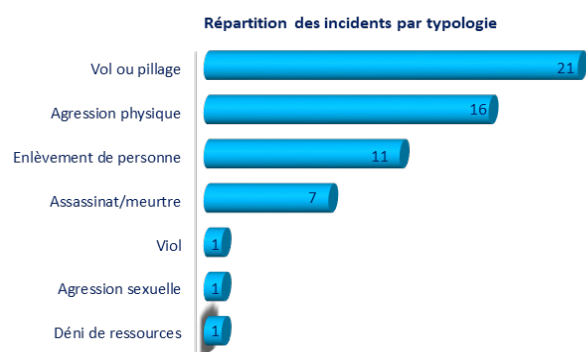
D'un point de vue global, du fait de la persistance des incursions des GANes en territoire nigérien, au moins huit (08) villages (dont 06 dans la commune de Safo et 02 dans la commune de Sarkin Yamma) ont été désertés dans ce premier trimestre de l'année 2021. Au demeurant, plusieurs autres effectuent des mouvements pendulaires pour passer la nuit dans des villages plus sécurisés, avant de retourner dans leurs villages au petit matin. On pourra citer en exemple le village de Dan Mani dont l'essentiel des habitants passent la nuit à Tankama et à Guigamawa, les villages Dan Godé, Yen tika ou encore Dan Koma dont les habitants se répartissent chaque soir entre les villages de Kelkelé, Garin Mago et Bassira), dans la commune de Tibiri et parcourent pour ce faire plus de 10 km.

Du fait d'un problème de logement dans les villages d'accueil, les conditions d'hébergement sont peu reluisantes, marquées par la promiscuité dans les familles d'accueil. Dans certains villages, les PDI se sont installées dans les champs de la population hôte (comme c'est le cas à Sarkin Yamma Sofoua). Avec la campagne agricole qui se profile à l'horizon et qui requiert des travaux en amont, la question de la libération des champs se pose et partant celle de la réinstallation de ces PDI.

IV. Incidents de protection

Pour ce mois de mars 2021, 58 incidents de protection ont été rapportés et documentés par les moniteurs de protection, pour 90 victimes, dans les départements de Guidan Roudmji et Madarounfa. Plus de la moitié des infractions ont été commises par les GANes et trouvent place dans quatre (04) types de violation, à savoir :

- La violation du droit à la propriété ;
- La violation du droit à l'intégrité physiques et à la vie ;
- La violation du droit à la liberté de mouvement et enfin;
- Les violences sexuelles/VBG.



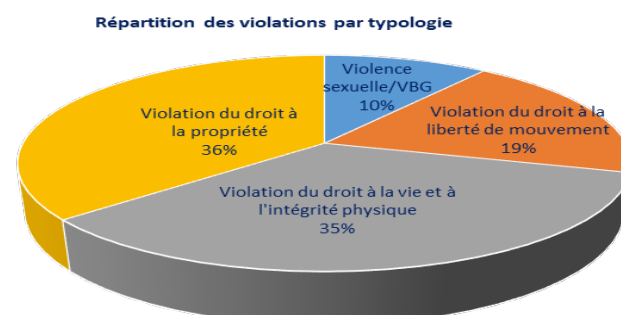
La répartition des incidents par typologie d'incidents fait ressortir trois (03) types d'incidents commis de manière récurrente au cours du mois de mars 2021. Il s'agit des vols/pillages (21 cas), des agressions physiques (16 cas), des enlèvements (11 cas) et des assassinats/meurtres (07 cas). La plupart de ces incidents sont des résultantes des incursions des GANes dans les villages et hameaux des départements de Guidan Roudmji et Madarounfa. En effet, 30 incursions ont été perpétrées par les GANes durant ce mois, soit 01 incursion par jour, en moyenne. Près de la moitié des attaques se sont soldées par des vols de bétail; ce qui explique la prépondérance de ce type d'incident, avec 36,20%. Ils sont dans la majorité des cas commis par des GANes.

e. Mouvement de retour de PDI dans leurs villages d'origines

Au courant du mois de Mars 2021, 13 ménages de 61 personnes déplacées internes ont observé un mouvement de retour dans leurs villages d'origines. Il s'agit de 04 hommes, 15 femmes, 18 filles et 24 garçons qui ont quitté des villages de la commune de Guidan Roudmji, tels que Karo Sofoua, Farin Koukou et ceux de la commune de Sarkin Yamma, en l'occurrence Moullé, pour rejoindre les villages de Dan Sara et Kanwa, dans la commune de Guidan Sori ainsi que Gaja et Inouwa Goudjia, dans la commune de Safo. Ils avancent des raisons d'accalmie, quand bien même le monitoring continue de relever des incursions des GANes dans l'environnement immédiat de ces villages. Au-delà de la sécurité, c'est la question des conditions de vie qui se pose dans ces villages qui connaissent des difficultés alimentaires.

f. Retournés du Nigéria

Les moniteurs de protection ont identifié 05 ménages de 32 nigériens de retour du Nigéria, suite à la dégradation de l'environnement sécuritaire au niveau de leurs villages d'installation. Ces 05 ménages disent venir des villages de Katchiya et Saloua, dans l'Etat de Kaduna ainsi que de Kango, Etat de Zamfara, pour s'installer à Badaria (commune de Gabi), Garin Matché Daya (commune de Dan Issa) et au niveau du village de Doutsin Begoua (commune de Dan Issa). Ils sont 04 hommes, 09 femmes, 12 filles et 7 garçons.

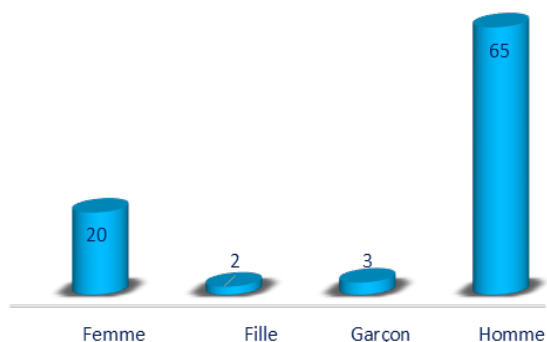


Certains cas sont attribués à des membres de la communauté et à des personnes inconnues. Au passage, il faut signaler que 629 têtes d'animaux ont été volées au cours de ce mois, en majorité lors des incursions. C'est toute une fortune qui contribue à alimenter les groupes armés et autres réseaux de grand banditisme.

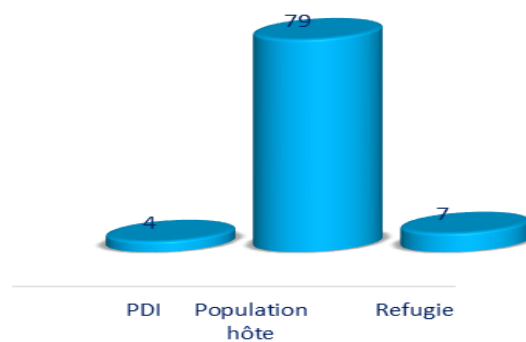
Les agressions physiques, les enlèvements et les assassinats/meurtres enregistrés, sont également en grande partie des violations commises lors des incursions et dont les auteurs sont des GANEs. Ils occupent respectivement 27,31%, 18,96% et 12,06% du total des incidents. Les viols, agression sexuelle et déni de ressources représentent 1,72% chacun et constituent les incidents les moins enregistrés du mois.

En termes de violations, c'est celle du droit à la propriété qui représente la violation majeure, c'est-à-dire la plus perpétrée. Cette donnée n'est insolite car il s'agit souvent de l'objectif premier des GANEs lors des incursions. Rappelons que les vols de bétail ont constitué l'essentiel des incidents constitutifs de cette violation. Elle devance de peu celle du droit à l'intégrité physique et à la vie qui concentre 35% des infractions et attribuée pour l'essentiel aux GANEs. Les VBG représentent la violation la moins enregistrée avec 10%, derrière la violation du droit à la liberté de mouvement qui est à 19%.

Répartition des victimes par catégories de population



Répartition des victimes par statuts



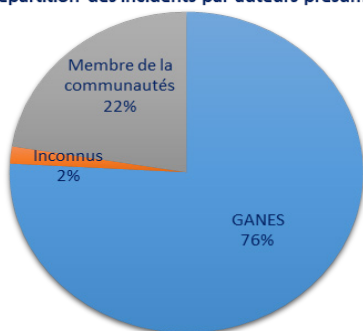
La lecture de ces graphiques montre que parmi les 90 victimes de violations, 65 sont des hommes. Ils représentent la catégorie de la population la plus impactée par les violations. En réalité, cette donnée n'est pas inédite car les hommes ont toujours été les victimes majeures des violations rapportées par le monitoring et ce, du fait de leur possession matérielle, de leur interposition ou de la bataille qu'ils livrent aux GANEs lors des incursions ; mais aussi en raison de leur refus à obtempérer aux injonctions des assaillants. Pour le mois en examen, ils ont été victimes de vols de bétail, d'enlèvements, d'agressions physiques et même d'assassinats. Ils constituent 72,22% des victimes du mois, soit 65 hommes affectés.

Les femmes représentent la deuxième catégorie de la population la plus affectée, après les hommes. Elles sont au total 20 femmes, représentant 22,22% des victimes de violations de droits. Il s'agit des femmes victimes de déni de ressources, de viol et d'agressions physiques, généralement de type VBG. Si plus de 90% des victimes de violations sont des adultes, hommes et femmes ; il n'en demeure pas moins que les enfants ont également été affectés. 03 garçons et 02 filles ont été victimes de violations. Les premiers ont été victimes d'agressions physiques et d'assassinat ; tandis que les seconds ont été victimes d'enlèvement. Les enfants représentent 5, 55% des victimes de violations. Cette proportion peut à priori paraître moindre ; mais à l'évidence, son impact sur la santé mentale et le bien psychosocial des autres enfants sont considérables.

Suivant toujours une lecture de ces graphiques, on constate, à travers la répartition des victimes par statut, que la population hôte est de loin la plus affectée, 79 victimes sur les 90, soit 87,77% du total des victimes. A analyser de près ces chiffres et en considérant le fardeau des déplacées que les populations hôtes supportent ; on déduira que ces dernières sont prises entre deux chocs : D'une part, celui de la prise en charge d'une population déplacée, dépourvue du minimum vital, dans un contexte où, elle-même fait difficilement face aux défis de tous les jours et de l'autre celui des groupes armés qui les dépossèdent dans bien des cas, de leurs moyens d'existence, s'ils n'assassinent pas les hommes qui constituent l'épine dorsale en ce qui concerne la satisfaction des besoins des ménages ; fragilisant davantage les capacités de résilience au niveau communautaire. Le besoin d'accompagnement psychosocial, y compris l'assistance matérielle est donc énorme dans les communautés d'accueil.

D'ordre général, les réfugiés sont faiblement touchés par les incidents de protection. Pour ce mois, ils ont été victimes de VBG, en l'occurrence de dénis de ressources et d'agressions de la part de leurs conjoints. Au total, 07 réfugiés ont été victimes de violations de droits. Ils constituent 7,77% des victimes. Les PDI ont été les moins affectés. Ils sont 04 à être victimes de vol de bétail, d'enlèvement et d'assassinat/meurtre. Ils représentent 4,44% des victimes.

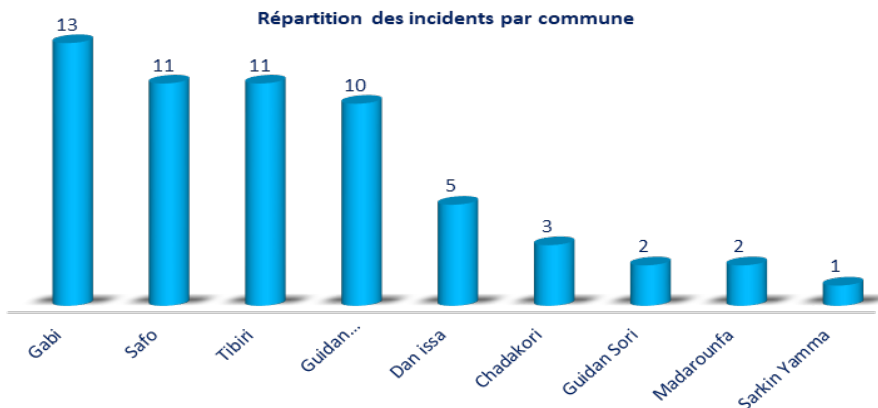
Répartition des incidents par auteurs présumés



Les GANES, comme à l'accoutumé ont été les auteurs majoritaires des violations. Ils sont auteurs de 30 incursions au cours desquelles 68 personnes ont été victimes. A titre de rappel, le mois de Février a fait 90 victimes de violations. C'est dire que les GANES sont responsables de 76% des violations, malgré les efforts énormes de sécurisation des populations et de leurs biens, déployés par les forces de défense et de sécurité (FDS). Il va s'en dire que les GANES s'adaptent aux mouvements des FDS pour commettre leurs forfaits et profitent de la porosité de la frontière et de la forêt de Babban Rafi pour s'échapper.

En suivant un ordre décroissant de classement des auteurs des incidents, les membres de la communauté hôte viennent après les GANES qui occupent la première place. Ils totalisent 22% des violations. Ils sont notamment responsables de VBG et de vols. Les auteurs inconnus viennent en dernière position avec 2% des violations. L'attaque du village de Barago Kalla et de l'enlèvement de la fille de 12 ans du hameau du village de Dan Koullou sont attribués à ces auteurs.

Répartition des incidents par commune



Trente deux (32) des cinquante huit 58 violations, soit 55.17% ont eu lieu dans le département de Madarounfa. Avec 13 incidents enregistrés, soit 22.41% des violations, la commune de Gabi maintient la tête de liste des incidents de protection enregistrés. Elle reste une zone de prédilection des GANES. Tibiri et Safo avec chacune 11 incidents, occupent conjointement la deuxième place, soit 18.96% des incidents par commune. Elles ont été, tout comme Gabi, impactées principalement par les activités des GANES. Pour la commune de Safo, ce sont les villages de Garin Maiguiya, Kao, Lili et Kwadan Madara qui sont les plus concernés. Ils sont tous des villages de l'extrême sud-ouest de la commune, limitrophes de la forêt de Babban Rafi.

A Tibiri, ce sont les villages frontaliers tel que Dan Mani qui ont été impactés. Malgré l'abondance des groupes d'autodéfense et la présence militaire dans les zones sujets aux attaques, les GANES arrivent à poser des actions, en changeant dès qu'il le faut de mode opératoire et en s'adaptant aux mouvements des FDS, profitant de complicités au niveau local pour réussir les incursions et s'échapper à travers les voies secondaires menant vers la forêt classée de Baban Rafi, une des portes d'entrée au Nigéria voisin.

La commune de Guidan Roudji, avec ses 10 incidents, soit 17.24% a été le théâtre des violations du droit à la liberté de mouvement, de VBG ainsi que du droit à la propriété. Aucune de ces violations n'est attribuée aux GANES, c'est plutôt la population civile (population hôte, réfugiés et inconnus) qui est incriminée. Les communes de Dan Issa et Chadakori ont enregistré respectivement 05 et 03 incidents, soit 8,62% et 5,17%. Tandis qu'à Dan Issa ce sont les membres de la population hôte qui sont auteurs des violations ; dans la commune de Chadakori, ce sont les réfugiés qui en sont auteurs.

Les communes de Madarounfa et Guidan Sori s'égalent, avec 02 incidents chacune, soit 3.44% pour chaque commune. Ces deux communes se partagent les mêmes auteurs des violations que sont les GANES. 1.72%, c'est le pourcentage de la commune de Sarkin Yamma qui n'a enregistré qu'un seul incident, en date du 10 mars 2021. Toutes les communes des deux départements ont été concernées en dehors de Sae Saboua, pour le département de Guidan Roudji et Djirataoua, dans le département de Madarounfa qui restent épargnées des exactions des GANES, probablement du fait de leur position géographique.

V. Protection de l'enfance

05 atteintes aux droits des enfants ont été collectées en mars 2021. Il s'agit de deux (02) cas d'enlèvement, deux (02) cas d'agressions physiques et 01 cas d'assassinat/meurtre. Les deux victimes d'enlèvement sont des filles mineures dont l'une, âgée de 15 ans, a été enlevée par les GANes lors d'une incursion dans le hameau de Kouroussa (commune de Gabi) et l'autre, âgée de 12 ans, kidnappée par des personnes inconnues, au cours d'une journée de pâturage, dans la brousse environnante de leur hameau rattaché au village de Dan Koullou, dans la commune de Guidan Roudji. Cinq jours plus tard, cette dernière a été retrouvée au Nigéria, dans l'Etat de Sokoto. Son référencement est en cours vers les acteurs VBG, afin de prendre en charge les éventuelles agressions sexuelles dont elle pourrait faire l'objet.

Outre ces filles, trois (03) garçons ont été victimes de violations de droits. Il s'agit du cas d'un adolescent qui a été victime de rafales des GANes lors d'une incursion des GANes à Garin Kaoura, dans la commune de Madarounfa. Les deux autres sont des cas d'agressions physiques. Le premier est un cas de poignard à Guidan Roudji, à l'occasion d'une rixe avec un autre clan de garçons. Le second est le cas d'un autre adolescent qui a été passé à tabac par des individus inconnus, à Barago Kalla, commune de Guidan Roudji. Toutes ces violations montrent que des efforts sont à fournir pour garantir aux enfants un environnement débarrassé des violences et d'abus. Dans cette logique, les moniteurs de protection continuent les séances de sensibilisation en matière de protection de l'enfant où pour ce mois, ils ont touché 121 hommes, 165 femmes, 113 filles et 92 garçons, sur différentes thématiques y afférentes.

VI. Prévention et réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre (VBG)

Huit (08) personnes ont été victimes de violences basées sur le genre pour ce mois de mars 2021. Cinq (05) parmi ces victimes sont des réfugiées installées dans les villages d'opportunités. Il s'agit des cas de déni de ressource rapportés à Garin Kaka et des cas d'agressions physiques à Chadakori et Dan Dadji Makaou. Toutes les 05 survivantes des villages d'opportunités sont des femmes et sont victimes de violences conjugales. Elles ont été référées vers les acteurs de prise en charge.

Le 6e cas est une survivante d'agression physique identifiée à Farou, dans la commune de Dan Issa. Il s'agit d'une femme qui a porté plainte contre son mari au commissariat de police pour des faits de violences récurrentes dont elle fait l'objet. La survivante a sollicité une prise en charge et a été référée par les moniteurs vers le partenaire APBE, présent dans la zone. Le 7e cas est une fille mineure de 15 ans, survivante de viol, identifiée à Dan Makaou, dans la même commune. L'auteur est un jeune du village, âgé de 25 ans. Après les faits, les parents de la survivante l'ont immédiatement

exfiltré vers leur village d'origine. Tout de même, une notification a été faite à la direction départementale de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant de Madarounfa qui suit l'affaire.

Le dernier est un cas d'agression sexuelle, aussi excentré que scandaleux qui a consisté à tendre un guet-apens à trois femmes qui se rendaient dans un autre village. Armé de couteau, le bourreau a ouvertement menacé les trois femmes, avant de s'emparer d'une qu'il voulait abuser sexuellement, n'eût été le secours d'un autre homme de passage. La survivante n'ayant pas encore sollicité les services de protection, le cas a été notifié à APBE afin d'aider le partenaire à mieux aborder les sensibilisations sur la question des VBG.

Il faut savoir que ces 08 cas identifiés au cours du mois de mars, sont loin d'être représentatifs des femmes survivantes de VBG. Plusieurs facteurs notamment sociaux-culturels continuent d'être un obstacle à la dénonciation des auteurs, voire à la prise en charge des survivantes, obligeant ces dernières à souffrir en silence. Pour renverser cette tendance, les moniteurs de protection font des sensibilisations en continue sur cette thématique. Pour ce mois, 115 hommes, 157 femmes, 48 filles et 40 garçons ont été touchés par les sensibilisations sur les VBG.

VII. Accès aux moyens de subsistance et aux services sociaux de base

6.1. Accès aux moyens de subsistance

La distribution de vivres, bien que tardive courant le mois de Février a soulagé plus d'un bénéficiaire, tant sur les villages d'opportunités que dans les villages d'accueil ; après plusieurs mois d'attente. Du reste, les ménages victimes d'inondation de la campagne agricole 2020, 949 sur les 1000 identifiés dans les villages des départements de Guidan Roudji et Madarounfa, ont bénéficié chacun d'une somme de 27 500 f cfa, des fonds CERF. Cette opération a été initiée par l'UNHCR, avec l'appui du partenaire CIAUD et du prestataire de service BNIF Afuwa et a amélioré les conditions de vie des ménages. Toutes ces actions combinées, ont eu un impact positif sur le mois de mars, en ce qui concerne l'accès aux moyens de subsistance.

Cependant beaucoup des difficultés subsistent en cette matière, à un moment où la population hôte qui supporte dans une certaine mesure le poids des déplacés, traverse une période de soudure des plus difficiles. En effet, La question alimentaire a marqué les échanges lors des visites à domiciles effectuées par les moniteurs. Elle a cristallisé les principales plaintes des réfugiés, PDI et même populations hôtes. Après une campagne agricole pas très reluisante, l'insécurité impose au fil des jours un rétrécissement de l'espace socioéconomique, en affectant les moyens d'existence et la résilience des communautés.

L'interception des commerçants qui animent les marchés hebdomadaires (cas des commerçants interceptés entre le village de Moullé et celui de Gabi, le 13 mars 2021.), la diminution de l'exploitation de la forêt de Babban Rafi par les villages environnants sont assez illustratives à cet égard. Du coup, les méthodes d'adaptation négatives, à l'image de la mendicité prennent davantage de l'ampleur, en particulier chez les réfugiés et PDI qui sont plus démunis. Le ramassage des tiges de mil, de bois morts pour revendre ou encore la main d'œuvre dans les ménages hôtes constituent d'autres stratégies de survie utilisées par les réfugiés.

Il faut souligner que l'utilisation des voies de contournement par les commerçants pour échapper aux attaques des GANEs et la réduction de l'animation de certains marchés hebdomadaires ainsi que des voyages par certains commerçants pour des raisons d'incertitude sécuritaire (qui est à la base de la rareté de certains produits), entraînent une flambée des prix des produits de première nécessité, les rendant davantage inaccessibles à une bonne partie de la population. Avec la prochaine campagne hivernale qui se pointe déjà à l'horizon, c'est toute la problématique de l'exploitation agricole qui se pose, sachant que les champs sont généralement éloignés des habitations et que les exploitants pourraient être des proies faciles des groupes armés.

6.2. Accès aux services sociaux de base

6.2.1. Accès aux services de santé

Les services de santé sont offerts en continue par le partenaire APBE, dans les villages d'opportunités. Réfugiés et populations hôtes y accèdent ; même si certains réfugiés se plaignent du traitement dont ils font l'objet de la part de certains agents de santé. Dans les villages d'accueil, ce sont les centres de santé qui assurent cette prise en charge. A ce niveau, le goulot d'étranglement pour les réfugiés réside dans leur incapacité à faire face aux dépenses liées à la prestation sanitaire. Néanmoins, la clinique mobile du partenaire ALIMA/BEFEN qui couvre une large aire de santé et qui sillonne les différents villages d'intervention, dans le département de Guidan Roumdji en particulier, contribue à plus d'un titre à la facilitation de l'accès des populations aux services de santé ; quand bien même il y'a un besoin de renforcer les cliniques mobiles dans les villages d'accueil en général.

6.2.2. Accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable reste encore problématique dans plusieurs villages d'accueil, en dépit des efforts consentis par les partenaires dans ce secteur. A Tiadi, le groupe électrogène alimentant le forage installé par UNICEF et ACF est en panne et les panneaux solaires utilisés pour alimenter le forage semblent ne pas fonctionner correctement, donnant lieu à de longues files d'attente autour de la borne fontaine.

Dans le village de Moullé, c'est une panne qui est survenue sur les installations solaires du château d'eau. D'autres villages tels que Haukan Sara, Tsanwa, Barago, Fourra Guirké, Dan Koullou (commune de Guidan Roumdji), Kelkelé (Commune de Tibiri), Chirgué, Garantchi Bakoye (commune de Gabi), souffrent également d'un épineux problème d'alimentation en eau potable. Le tarissement de certains puits dans ces villages précités, en cette période de forte consommation, rend encore plus difficile l'accès à cette denrée. Dans les villages de Dan Abdallah, Harounawa (commune de Madarounfa), il a été constaté que des femmes effectuent des mouvements dans les villages nigériens voisins afin de s'approvisionner en eau, malgré les risques sécuritaires et de protection subséquents.

6.2.3. Accès à l'éducation

Les activités scolaires se poursuivent dans les villages d'accueil et d'opportunités, en dépit des perturbations constatées dans la scolarité de certains enfants réfugiés, du fait des mouvements incessants dans lesquels ils sont entraînés par leurs parents. En outre, l'utilisation des enfants dans la mendicité et autres travaux (ramassage du bois pour la revente, petits commerces, etc.) constitue également un facteur explicatif de cette irrégularité des enfants.

Dans un autre chapitre, le contexte sécuritaire impacte fortement l'éducation des enfants. Pour ce mois de mars 2021, il a été relevé la fermeture de l'école de Garin Mai Guiya, dans la commune de Safo, pour des raisons d'insécurité. Plus globalement, le monitoring a identifié 07 écoles fermées pour les mêmes raisons, depuis le début de cette année. Il s'agit des écoles de Garin Mai Guiya, Yan Gobiraoua, Kodarodjia, Goulgoussaou (commune de Guidan Sori), Yen Tika, Dan Godé (Commune de Tibiri) et Gaja (commune de Guidan Sori).

Quant aux écoles de Dan Mani, Guilbadi, Garin Nari et Garin Mantaou, sans être fermées, les enseignants n'y partent plus pour enseigner. L'un dans l'autre, ce sont les enfants qui se voient privés d'un droit fondamental. Au-delà, la non fréquentation de l'école par les enfants dans ce contexte de fragilité, pourrait constituer à long terme, un facteur risque pour les communautés en ceci que l'ignorance pourrait baliser le terrain et faire de ces enfants des pépinières pour le grand banditisme.

VIII. Mobilisation communautaire et coexistence pacifique

D'un point de vue général, le mois de mars 2021, n'a pas connu de tensions de nature à compromettre la coexistence pacifique entre réfugiés, PDI et populations hôtes. Il importe cependant de travailler en continue sur les facteurs de risque afin de minimiser la survenance des conflits. Dans cette perspective, la pression exercée par

l'arrivée des réfugiés et PDI sur les populations hôtes des villages d'accueil (au plan alimentaire, des abris, de l'accès aux services sociaux de base), mérite d'être étudiée afin de mettre en place des réponses pouvant atténuer l'essoufflement des populations hôtes.

Si la prise en compte de la population hôte dans l'assistance humanitaire et la relocalisation des réfugiés vers les villages d'opportunités participent de cette considération ; le renforcement des services sociaux de base et l'augmentation de la proportion des bénéficiaires hôtes dans les différents programmes d'assistance pourraient favoriser une plus grande acceptation des déplacés. Du reste, les sensibilisations sur la cohabitation pacifique doivent se poursuivre de manière systématique par tous les acteurs. Le CIAUD a pour sa part, à travers les moniteurs de protection a mené plusieurs sensibilisations sur cette thématique et a touché 736 personnes dont 228 hommes, 224 femmes, 133 filles et 151 garçons, pour ce mois de mars 2021.

IX. Renforcement des capacités et sensibilisations communautaires

Au cours du mois de mars 2021, trois (03) sessions de formations ont été réalisées par le CIAUD, à l'endroit des leaders communautaires et membres des comités de protection villageois. Ces formations ont permis d'atteindre les objectifs escomptés qui sont ceux d'entretenir les leaders sur la protection, l'importance du monitoring de protection et de faire un plaidoyer pour leur implication effective dans la prise en charge des questions de protection. Pour les leaders des villages frontaliers, un accent particulier a été mis sur le monitoring des flux migratoires. Cette série de formation a été étendue aux membres des comités villageois de protection de l'enfant.

A ce niveau, ce sont 12 villages qui ont été concernés, toujours dans le département de Guidan Roundji. Pour ces derniers, l'accent a été plutôt mis sur le signalement des incidents de protection, l'identification et le référencement des PBS, en un mot la prise en charge des questions de protection au niveau communautaire.

A cet égard, l'intervention du directeur départemental de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant de Guidan Roundji, a été d'un apport de taille. L'importance de la coexistence pacifique entre les différentes communautés a été largement débattue lors des différentes sessions. A noter que ces formations se sont déroulées le 22, 23 et 25 mars 2021. Ainsi, au terme de ces trois sessions de formation, 98 leaders communautaires et membres des comités de protection, soient 38 leaders communautaires des villages frontaliers, 36 leaders communautaires des villages d'accueil et représentant des réfugiés et 24 membres de comités villageois de protection des communes de Tibiri, Guidan Sori et Guidan Roundji, ont été formés, à tour de rôle.



En ce qui concerne les sensibilisations communautaires, elles ont porté sur plusieurs thématiques et ont concerné les réfugiés, les PDI et la population hôte. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des thématiques abordées ainsi que les personnes touchées.

Sensibilisations					
Thèmes	Hommes	Femmes	Filles	Garçons	Total par thématique
Hygiène : corporelle et environnementale, défécation à l'air libre.	59	241	63	64	427
Protection de l'enfant : travail des enfants, scolarisation des enfants, délinquance juvénile, protection des enfants contre le froid, risques liés à la mendicité.	121	165	113	92	491
Coexistence pacifique	228	224	133	151	736
VBG : viol, déni de ressources, violences conjugales (violences physique, psychologique).	115	157	48	40	360
Les droits de l'homme	11	15	12	14	52
Respect des normes du village d'opportunité	16	45	15	13	89
L'importance des gestes barrières contre la covid 19	12	36	23	16	87
Les méfaits de l'eau impropre	6	00		5	11
Monitoring de protection : rôle du monitoring dans les actions humanitaires	19	4	1	7	31
Risques liés à la mendicité	4	16	25	18	63
Risques liés aux mouvements pendulaires	119	298	218	178	813
Droits des femmes	00	45	19	14	78
Total par catégorie de personnes	710	1246	670	612	3238

Au total, 3238 personnes ont été touchées par les moniteurs lors des séances de sensibilisation réalisées. Il s'agit de 710 hommes, 1246 femmes, 670 filles et 612 garçons. S'agissant des visites à domiciles (VAD), elles ont permis de toucher 1166 ménages de 6343 personnes dont 712 hommes, 1448 femmes, 2186 filles et 1997 garçons sur l'ensemble des zones couvertes par CIAUD. Les principales difficultés relevées au cours de ces VAD demeurent celles liées à l'alimentation, aux services sociaux de base, la promiscuité dans les ménages d'accueil pour ne citer que celles-là.

X. Appui aux postes frontaliers de Souloulou, Farou et Madarounfa, dans les départements de Guidan Roundji et Madarounfa



Photo 4 & 5 : Réception des kits d'hygiène au niveau des postes de police de Souloulou et Farou

Dans le cadre des activités de monitoring des flux migratoires, le CIAUD a appuyé trois postes frontaliers des zones sous monitoring. Il s'agit des postes frontaliers de Souloulou (commune de Guidan Roundji), Farou (commune de Dan Issa) et celui de Madarounfa. Cet appui composé de matériels d'hygiène et d'entretien des locaux, ainsi que de matériels de prévention contre la COVID-19, permettra de créer un climat de confiance et de bonne collaboration entre les moniteurs et ces acteurs des frontières.

Cet appui servira à améliorer les conditions de travail des agents sur place ; mais aussi à les protéger ainsi que les usagers contre la COVID-19. A noter que dans la même perspective de créer un climat de bonne collaboration avec les acteurs des frontières, 20 chefs de villages frontaliers ont été appuyés en crédits de communication pour faciliter les échanges entre chefs des villages frontaliers et moniteurs.

XI. Appui aux personnes à besoins spécifiques (PBS)

124 personnes à besoins spécifiques, à savoir 28 hommes, 26 femmes, 43 filles et 27 garçons ont été identifiées par les moniteurs de protection durant ce mois et référées vers les partenaires de réponse. La répartition par partenaire se présente comme suit :

Partenaires	Hommes	Femmes	Filles	Garçons	Vulnérabilités
APBE	2	12	15	8	Maladie
COOPI	23	7	10	6	Assistance psychosociale ; Enfants orphelins, enfants séparés
DRC	0	1	2	3	VBG, ENA, ES
Save The Children	0	0	11	5	ENA ; ES
DDPE/Madarounfa	3	6	5	5	Appui psychosocial
Sous-Total	28	26	43	27	
Total	124				

XII. Besoins prioritaires

Les besoins prioritaires des réfugiés et PDI restent les abris, l'alimentation, les kits NFI, les draps, les couvertures, l'accès aux services de santé, à l'eau, la dotation en ustensiles de cuisine, vêtements ainsi que leur autonomisation, à travers les AGR. La relocalisation des réfugiés vers les villages d'opportunités demeure essentielle.

XIII. Coordination humanitaire

La coordination s'est adaptée aux mesures restrictives dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Les réunions sectorielles et des groupes thématiques se tiennent dans le respect des mesures barrières, dans certains cas, en visioconférence. Les rencontres bilatérales facilitent également la coordination humanitaire.

XIV. Recommandations

Recommandations	Communes/départements	Acteurs concernés	Echéance
Renforcement et pérennisation des patrouilles des FDS dans les départements de Guidan Roundji et Madarounfa avec un accent particulier pour les villages frontaliers, notamment ceux des communes de Gabi et Safo	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	FDS	En continue
Enregistrer les réfugiés non enregistrés	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	HCR-CNE	En continue
Prendre en charge les PDI dans les programmes d'assistance ;	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	Tous les acteurs	Le plus vite
Poursuivre le processus de relocalisation vers les villages d'opportunités	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	CNE-HCR Partenaires	Le plus vite
Etendre les zones de couverture des cliniques mobiles et doter les centres de santé des villages d'accueil en médicaments.	Départements de Guidan Roundji et Madarounfa	HCR Partenaires Sante	Le plus vite
Dotation en nattes, couverture, literie, sceaux	Villages d'accueil	Partenaires	Le plus vite
Accélérer la prise en charge des femmes chefs de ménage et autres personnes vulnérables	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	DRC	Le plus vite
Intensifier les sensibilisations sur les thématiques d'hygiène, le suivi de la scolarisation des enfants, la coexistence pacifique et les risques des mouvements pendulaires pour les réfugiés.	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	Acteurs monitoring Acteurs protection	En continue
Doter l'école primaire de Sakarawa d'un point d'eau	Guidan Roundji	World Vision	Le plus vite
Mettre en place des EAE dans les villages d'accueil	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	Acteurs PE	Le plus vite
Initier des activités génératrices de revenus au profit des réfugiés, PDI et populations hôtes en vue de leur autonomisation	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	HCR, Partenaires	Le plus vite
Augmenter la proportion de la population hôte dans les différents programmes de distribution.	Tibiri, Guidan Roundji, Guidan Sori, Gabi, Dan Issa et Madarounfa	PAM, Autres acteurs intervenants dans les distributions	En continue
Continuer à faire bénéficier les réfugiés installés dans les villages d'accueils de tout le paquet d'assistance, en attendant la fin de la relocalisation.	Toutes les communes	Autorité régionales – PAM - HCR	Le plus vite